



HAL
open science

Licence Langues du monde et formation appliquée : didactique du français langue étrangère

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues du monde et formation appliquée : didactique du français langue étrangère. 2010, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035466

HAL Id: hceres-02035466

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035466v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
N° demande : S3100018081
Domaine : LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE
Mention : LANGUES DU MONDE ET FORMATION APPLIQUÉE : DIDACTIQUE DU FRANÇAIS
LANGUE ÉTRANGÈRE

Appréciation générale :

La mention appliquée de préprofessionnalisation « Didactique du français Langue étrangère » est accessible à partir du L2 pour des étudiants inscrits dans la formation fondamentale « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères » (LLCE) ou « Langues, Littératures et Civilisations Aréales » (LLCA). Conçue comme complément à une formation en langues, elle se déroule sur deux années d'études (L2 et L3) et débouche sur des emplois dans diverses activités éducatives, sociales ou culturelles en liaison avec l'enseignement du français, en France ou à l'étranger. Elle permet également une poursuite d'études dans une spécialité de master « Didactique dans une perspective plurilingue et pluriculturelle ». Cette mention accueille par ailleurs les étudiants étrangers en cursus Erasmus. Les modalités d'évaluation des étudiants de cette mention favorisent le travail en autonomie, et donc la professionnalisation des étudiants, en fondant une partie de l'évaluation sur des travaux personnels issus de recherches ou d'enquêtes. La mention donne accès à une première expérience professionnelle dans le cadre associatif.

La mention « Didactique du français Langue étrangère », si elle correspond à ce qui est attendu en termes d'enseignements dans ce type de formation, ne répond toutefois que moyennement aux critères d'évaluation : elle n'a pas de visibilité sur le devenir professionnel des étudiants - bien qu'elle soit issue d'une ancienne filière - et elle ne dispense pas l'« annexe descriptive au diplôme » (ADD). Or, cette dernière récapitule les compétences et les connaissances acquises durant les études et représente une aide appréciable lors de la recherche d'emploi. Il manque enfin l'évaluation des enseignements par les étudiants qui permettrait d'avoir un retour sur la mention.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Les étudiants ont la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle dans le cadre de la mention. |
| 2- | Cette mention accueille des étudiants en quête d'un complément de formation professionnelle. |
| 3- | |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Il n'existe pas de visibilité sur le devenir professionnel des étudiants dans le cadre de la mention. |
| 2- | Les enseignements ne sont pas évalués. |
| 3- | L'annexe descriptive au diplôme n'est pas délivrée avec le diplôme. |

Recommandations :

Il faudrait instituer un stage obligatoire en L3 pour tous les étudiants, suivi de la rédaction d'un rapport de stage et attribuer des crédits à ce dispositif, ceci afin de renforcer la nature professionnalisante de la mention.

Cette mention aurait beaucoup à gagner si elle était en outre proposée au titre de la formation continue, puisqu'elle s'adresse justement à des étudiants en quête d'un complément de formation professionnelle. Cette démarche impliquerait une information plus large au public extérieur à l'établissement.

L'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants serait un moyen d'ajuster la mention aux exigences de la demande.

Il serait aussi souhaitable de fournir dès que possible l'ADD aux étudiants, précieux document pour les diplômés en recherche d'emploi ou en poursuite d'études.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B